

Rentrée 2019

PROPOSITION DE SUJET DE THESE

Formulaire demande de financement : ARED - ISblue - ETABLISSEMENTS - ...

pour dépôt sur le serveur <https://theses.u-bretagne.fr/sml> au format PDF

Identification du projet

Acronyme du projet (8 caractères *maximum*) : Pechelab

Intitulé du projet *en langue française* : Les aspects juridiques de la labellisation des produits de la pêche

Intitulé du projet *en langue anglaise* : Legal aspects of labelling in fisheries

Domaine d'innovation stratégique (DIS) du projet

Cocher le DIS prioritaire au sein duquel le projet de thèse s'intègre.

- DIS 1 : Innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative
- DIS 2 : Chaîne alimentaire durable pour des aliments de qualité
- DIS 3 : Activités maritimes pour une croissance bleue
- DIS 4 : Technologies pour la société numérique
- DIS 5 : Santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie
- DIS 6 : Technologies de pointe pour les applications industrielles
- DIS 7 : Observation et ingénieries écologique et énergétique au service de l'environnement

Si aucun DIS ne correspond, cocher « Projet Blanc ».

« Projet Blanc »

Préciser le sous-domaine correspondant : 3d : nouveaux modèles d'exploitation des ressources vivantes

DIS secondaire si nécessaire :

Présentation de l'établissement porteur (bénéficiaire de l'aide régionale)

Établissement porteur du projet : UBO

Ecole Doctorale : Ecole doctorale des sciences de la mer et du littoral

Identification du-de la responsable du projet (futur-e directeur-trice de thèse)

Nom du laboratoire d'accueil : Amure – Centre de droit et d'économie de la mer

Code du laboratoire (U/UMR/USR/EA/JE/...) : UMR 6308

Directeur du Laboratoire : Olivier Thébaud

Nom de l'équipe de recherche :

Nombre HDR dans le laboratoire : 13

Nombre de thèses en cours : 27

Nombre de post-docs en cours :

Nom et prénom du directeur de thèse (HDR), porteur du projet : Annie Cudennec

- e-mail : annie.cudennec@univ-brest.fr

- Téléphone : 02 98 01 73 31

- **Publications récentes du directeur-trice de thèse** (nb total et 5 références max au cours des 5 dernières années) :

- **Une vingtaine de publications au cours des cinq dernières années.**

- **5 références :**

1 - Le cadre européen de la planification de l'espace maritime, in *L'aménagement du territoire maritime dans le contexte de la politique maritime intégrée*, Ed. Pedone 2015, 421 pages, p.89-104

2 - "La politique européenne de gestion et d'exploitation durable des ressources marines vivantes", collection "mer et océan", vol. 7 "Gouvernance des mers et des océans", A. Monaco et P. Prouzet (Dir.), ISTE éditions, Mai 2015, 294 pages, pp. 115-140.

+ traduction anglaise, *Governance of seas and Oceans*, ISTE – Wiley 2015, 296 pages, p. 107-126

3 - - 1976-2016 : 40 ans de droit européen de la mer Colloque Les 40 ans du Master DEAM –DMF 2018, n° 799, p.173-184

4 - Le Tribunal international du droit de la mer et les organisations internationales : la singularité de l'Union européenne, in G. Le Floch *Les vingt ans du Tribunal international du droit de la mer*, Ed. Pedone, 2018, 398 pages, p. 85-94

5 - La politique maritime intégrée: terrain privilégié de la transition écologique in Agathe Van Lang "Penser et mettre en œuvre les transitions écologiques", Ed. mare et Martin, coll. Droit, sciences et environnement, 2018, 268 pages, p. 165-176.

- **Expériences d'encadrement et co-encadrement de doctorants (passées et en cours)**

(nom des doctorants dirigés et en cours et antérieurement, sur les 6 années passées : sujet, financement, date de soutenance, et situation professionnelle actuelle si connue)

Mathilde Jacquot : La politique européenne de l'Arctique, soutenance printemps 2019

Anaïs Le Berre : l'intégration des exigences environnementales dans la politique maritime intégrée, soutenance fin 2019

Guilaine Djouakep Fando : La politique européenne de sécurité et de sûreté maritime, soutenance 2020, ARED-UBO

Co-directeur-trice de thèse et co-encadrant scientifique : Betty Queffelec, maître de conférences de droit public

- **Laboratoire de recherche co-encadrant** (nom + code U/UMR/USR/EA/JE/...) : UMR 6308 Amure

- **e-mail** : betty.queffelec@univ-brest.fr

- **Téléphone** : 02 98 01 70 03

- **Expériences d'encadrement et co-encadrement de doctorants (passées et en cours)**

(nom des doctorants dirigés et en cours et antérieurement, sur les 6 années passées : sujet, financement, date de soutenance, et situation professionnelle actuelle si connue)

Le cas échéant, autres collaborations (co-encadrant et laboratoire concerné)

Présentation du projet (en langue française ou anglaise, 2 à 3 pages)

Résumé du projet (4000 caractères maxi espaces compris) :

La labellisation – le fait d’octroyer un label à un produit - constitue un procédé largement utilisé afin de garantir la reconnaissance d’un produit au vu de ses caractéristiques. Elle s’inscrit le plus souvent dans une démarche de qualité permettant d’informer le public de manière claire et transparente.

Cette démarche est de mise en œuvre relativement récente dans le secteur de la pêche (exemple du MSC ou des ligneurs de la pointe de Bretagne), les produits de la pêche se caractérisant tant par la difficulté d’en cerner l’origine que par leur fragilité. Labelliser les produits dans ce secteur apparaît donc complexe et délicat. Pourtant, du fait justement de ces caractéristiques, la labellisation est particulièrement opportune pour mieux informer le consommateur tout en permettant au pêcheur un meilleur prix de vente. Ceci explique qu’elle tende à se développer sous la pression, tout particulièrement, des prescriptions internationales et européennes.

La labellisation peut avoir pour origine des démarches volontaires émanant d’acteurs privés et peut être reprise par les politiques publiques qui renforcent ainsi sa portée normative. Le projet de thèse s’attachera dès lors à identifier les liens entre la démarche privée et l’approche publique afin tout particulièrement de cerner comment l’initiative privée peut conforter, voire dynamiser l’élaboration de la norme.

De plus, outre cette réflexion, la recherche s’attachera à examiner dans quelle mesure la labellisation des produits de la pêche peut contribuer à l’établissement d’une pêche réellement durable. En effet, la labellisation est fortement susceptible d’influencer les modes d’exploitation de la ressource biologique marine : la mise en place de procédés de pêche plus respectueux du bien-être animal, la pêche pratiquée avec des engins plus sélectifs... sont autant d’éléments sources de labellisation. Le consommateur, en privilégiant les produits labellisés en ce sens, exprime alors clairement sa préférence pour ces modes spécifiques d’exploitation durable de la ressource. C’est ainsi l’ensemble de la société civile – du producteur au consommateur - qui peut participer à une meilleure gestion et préservation des écosystèmes marins.

Ainsi, au-delà des modalités classiques de régulation des pêches par le biais notamment de l’accès à la ressource, la démarche de labellisation, désormais développée dans un grand nombre de secteurs économiques constitue un moyen d’action important de gestion des ressources biologiques marines, élément clé de l’économie bleue. La question se pose alors de savoir comment articuler les démarches pouvant être issues de la société civile avec les outils classiques d’élaboration des politiques publiques : quels bénéfices mais aussi quels risques pour une meilleure gestion de la ressource biologique marine et au-delà de l’ensemble du milieu marin ?

Présentation détaillée du projet :

1 - Hypothèse et questions posées, identification des points de blocages scientifiques

Le caractère fragile de la ressource biologique marine tout comme son importance socio-économique expliquent que les pêches soient réglementées dans le cadre de politiques publiques se définissant avant tout par des actions sur l’accès à la ressource et sa gestion.

C’est avec l’émergence et le développement du concept de pêche responsable (voir le Code de FAO sur la pêche responsable - 1995) que les démarches de suivi de qualité se sont développées. Outre les démarches initiées au niveau des autorités publiques, les organismes privés – entreprises, associations - se sont aussi intéressés à la démarche de labellisation.

Le projet s’attachera à démontrer dans quelle mesure la labellisation constitue un outil, tant de valorisation de la ressource que d’information optimale du consommateur, mêlant ainsi des enjeux d’exploitation durable de la ressource et de santé publique.

Cette démarche de labellisation dans le secteur de la pêche s’inscrit dans la perspective plus large de la recherche de nouveaux outils de régulation, l’élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, en l’espèce la politique des pêches, ne pouvant plus se satisfaire des modes classiques d’élaboration de la norme par les seules autorités publiques.

2 - Approche méthodologique et techniques envisagées :

Après avoir clairement défini la notion de labellisation sur un plan juridique, les recherches devront analyser de manière exhaustive les outils de labellisation existants dans le secteur de la politique des pêches. Il faudra pour cela identifier les acteurs de la labellisation - autorités publiques ou initiatives privées. Les différentes modalités de labellisation seront ensuite examinées: indication d'origine géographique, mode de pêche durable...

Suite à cette analyse, la réflexion s'attachera à examiner dans quelle mesure la démarche de labellisation contribue effectivement à garantir une exploitation plus durable de la ressource biologique marine, conformément aux prescriptions internationales et européennes.

La réflexion se nourrira d'une approche comparatiste avec d'autres régions du monde, notamment l'Amérique latine où les recherches sur la démarche de labellisation se développent. Des pistes de recherche sur de nouveaux outils de labellisation devront être explorées.

3 - Positionnement et environnement scientifique dans le contexte régional, national et international :

La politique des pêches constitue une politique publique essentielle, un élément majeur de l'économie bleue. Dans le contexte de raréfaction voire de surexploitation de la ressource, la recherche de nouveaux outils visant à garantir la durabilité de la ressource apparaît nécessaire pour conforter la place de cette activité capitale sur le plan socio-économique que ce soit au niveau régional, national, européen ou international

4 - Pour la région Bretagne: adéquation du projet au regard du DIS de rattachement (et/ou du DIS secondaire).

La pêche forme une activité stratégique pour la région Bretagne. Elle est caractérisée par le débarquement de produits de qualité à forte valeur ajoutée. La démarche de labellisation apparaît dès lors particulièrement bien adaptée à la pêche bretonne afin de renforcer encore davantage la valorisation de la ressource et de fournir au consommateur une information transparente et fiable.

Le lien du projet avec la DIS de rattachement - nouveaux modèles d'exploitation des ressources vivantes aquatiques – est évident : la démarche de labellisation est susceptible d'influer sur les modes d'exploitation de la ressource, le recours privilégié à des modes d'exploitation durable labellisés pouvant obtenir la préférence des consommateurs.

5 - Si « projet blanc » (hors DIS), préciser les raisons de ce choix :

6 - Si lien avec projet ERC, préciser lequel :

7 - Autres informations utiles (CPER, FEDER, concernant la politique régionale) :

8 - Le cas échéant, précisez le lien du sujet avec les thèmes ISblue

- la régulation du climat par l'océan
- les interactions entre la Terre et l'océan
- la durabilité des systèmes côtiers
- l'océan vivant et les services écosystémiques
- les systèmes d'observation à long terme

Le cas échéant (si financement ISblue demandé): en regard de la formation par la recherche du futur docteur,

perspectives d'insertion professionnelle dans le milieu académique et non académique

Insertion dans le milieu académique : université, CNRS, IRD. Insertion dans le milieu non académique : organisations internationales ou organisations non gouvernementales en lien avec la gestion des pêcheries, organisations de pêcheurs.

9 - Contexte scientifique et partenarial : éléments généraux

Les recherches bénéficieront de la dynamique scientifique du laboratoire Amure, unité mixte de recherches UBO-Ifremer-CNRS et de son expertise historique dans le domaine de la gestion des ressources biologiques marines. Elles s'inscriront également dans la dynamique développée au sein de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM), composante de l'Université de Bretagne occidentale (UBO)

10 - Si projet de co-tutelle, internationale, précisez le pays et l'établissement

Co-tutelle envisagée avec l'université de Brasilia (UnB).

11 - Financements Région Bretagne acquis par le porteur au cours des 3 dernières années (titre, montant)

12 - Si projet cofinancé, nom du cofinancier (sollicité et ou acquis)

13 - Si cofinancement refusé, autres sources de cofinancement identifiées

Le – la candidat.e

Profil souhaité du candidat (compétences scientifiques et techniques requises) :

Le-la candidat-e devra maîtriser le droit international ainsi que les politiques des pêches menées en application des prescriptions internationales.

Projet de thèse en cotutelle internationale

S'agit-il d'un projet de thèse en cotutelle internationale (oui/non) : une co-tutelle avec l'université de Brasilia est envisagée

Si oui, préciser l'établissement pressenti (et le pays de rattachement) : université de Brasilia (Brésil)

Ce projet de thèse fera-t-il l'objet d'un cofinancement international (oui/non) :

(Rémunération du doctorant par l'établissement implanté sur le territoire régional (18 mois sur 36 mois), et l'établissement étranger, qui s'engage également à rémunérer le doctorant dans le cadre de son séjour à l'étranger, soit durant 18 mois -a minima-)

En cas de cofinancement international, préciser -si vous en avez connaissance- l'organisation du calendrier des périodes de séjour :

Financement du projet de thèse

Part de l'enveloppe financière régionale affectée au projet :

Financement Région 100 %

Financement Région 50 % (préconisé)

En cas de financement à 50 %, le cofinancement est-il déjà identifié (oui/non) : non

Si oui, préciser la nature du cofinancement (ANR, partenaire privé, Ademe, etc.) :

Si le cofinancement n'est pas encore confirmé, date prévue de réponse du cofinancier :

En cas de non-obtention du cofinancement demandé, une autre source de cofinancement est-elle identifiée (oui/non) :

Domaines d'innovation stratégique

- 1/ Innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative
- 2/ Chaîne alimentaire durable pour des aliments de qualité
- 3/ Activités maritimes pour une croissance bleue
- 4/ Technologies pour la société numérique
- 5/ Santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie
- 6/ Technologies de pointe pour les applications industrielles
- 7/ Observation et ingénieries écologique et énergétique au service de l'environnement

Ventilation en sous-domaines

D1 – Innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative

- 1A- Démarches d'innovation sociale et citoyenne
- 1B- E-éducation et e-learning
- 1C- Patrimoine et tourisme durable
- 1D- Industries créatives et culturelles
- 1E- Transitions et mutations des modèles économiques des filières et des entreprises

D2- Chaîne alimentaire durable pour des aliments de qualité

- 2A- Qualité et sécurité sanitaire des aliments
- 2B- Nouveaux modèles de production agricole
- 2C- Usine agro-alimentaire du futur

D3- Activités maritimes pour une croissance bleue

- 3A- Energies marines renouvelables
- 3B- Valorisation de la biomasse marine et biotechnologies (pour toutes les applications)
- 3C- Valorisation des ressources minières marines
- 3D- Nouveaux modèles d'exploitation des ressources vivantes aquatiques (pêche et aquacultures)
- 3E- Navire du futur
- 3F- Sécurité et sûreté maritime

D4- Technologies pour la société numérique

- 4A- Internet du futur : objets communicants, cloud computing et big data
- 4B- Images et contenus
- 4C- Conception logiciels
- 4D- Modélisation numérique
- 4E- Réseaux convergents, fixes mobile broadcast
- 4F- Cybersécurité

D5- Santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie

- 5A- Prévention – santé – bien-être
- 5B- Nouvelles approches thérapeutiques alliant génétique, bio-marqueurs et biomolécules
- 5C- Technologies médicales, diagnostiques et thérapeutiques et e-santé

D6- Technologies de pointe pour les applications industrielles

- 6A- Photonique et matériaux pour l'optique
- 6B- Matériaux multi-fonctionnels
- 6C- Technologies en environnements sévères
- 6D- Electronique, robotique et cobotique pour l'ingénierie industrielle
- 6E- Systèmes de production avancés de petites et moyennes séries (usine du futur)

D7- Observation et Ingénieries écologique et énergétique au service de l'environnement

- 7A- Observation, surveillance et gestion de l'environnement et des éco-systèmes et de leurs inter-actions
- 7B- Réseaux énergétiques intelligents
- 7C- Système constructif performant et durable (éco-construction et éco-rénovation, TIC et bâtiment)
- 7D- Véhicules et mobilités serviciels durables
- 7E- Eco-procédés, éco-produits et matériaux bio-sourcés.